



## ACTIONS SPÉCIFIQUES, BUDGETS RENFORCÉS...

# Les femmes sont l'avenir du développement économique du Territoire

Selon son président, Olivier Capitanio, « l'intercommunalité Paris Est Marne & Bois compte déjà de nombreuses femmes entrepreneures ». Rien d'étonnant dans des communes, en bord de Marne ou en lisière du bois de Vincennes où les entrepreneurs et professions libérales privilégient la proximité de leur résidence principale et de leur lieu de travail. Certains et certaines travaillent même directement chez eux. « Mais » poursuit-il, « les capacités de mobilisation des femmes pour le développement économique et la création d'entreprise restent considérables. C'est pourquoi, nous avons décidé, à l'unanimité du Conseil territorial, d'engager des actions spécifiques et des budgets renforcés pour l'autonomisation des femmes par le biais de l'inclusion économique ».



un « potentiel incubateur » ouvert en octobre dernier dans le quartier de Bois l'Abbé.

### Un nouvel incubateur particulièrement attentif aux besoins des femmes

Après une visite en compagnie d'Olivier CAPITANIO le 8 mars au matin, Igor SEMO, Vice-Président délégué aux droits des femmes du Territoire Paris

Est Marne & Bois, a procédé officiellement au lancement de cette action, dans l'après-midi, lors de la journée internationale des femmes.

« Ce soutien à un nouvel incubateur », a-t-il expliqué, « pas uniquement réservé aux femmes, aura toutefois une action spécifique, car favoriser l'accès à l'emploi et à la création d'entreprise est un moyen efficace de lutter contre la violence faite aux femmes. Cet incubateur met à disposition tout le matériel informatique et les connexions internet nécessaires, mais c'est aussi un lieu d'aide et de conseil dans un quartier où les femmes ne connaissent pas les codes d'accès à l'emploi, à la création d'entreprise, à l'apprentissage, voire ont besoin de soutien pour la maîtrise de la langue ».

### 150 000 euros/an pour un meilleur respect des droits des femmes

Parallèlement, bien que ce ne soit pas de sa compétence directe, l'intercommunalité Paris Est Marne & Bois a décidé de s'impliquer pour agir concrètement en faveur des droits des femmes en renforçant les per-

manences sur le terrain en partenariat avec les associations locales.

Elle s'est rapprochée de l'association FRMIC qui intervient notamment dans l'accompagnement social et culturel des habitants de Champigny-sur-Marne depuis plus de 10 ans. Cet acteur de terrain reconnu a été confronté aux situations de lutte contre les violences faites aux femmes qui ont progressé au cours de ces derniers mois. Un projet de Maison des Femmes, lieu d'écoute dans lequel une médiatrice référente accueille et accompagne les femmes victimes de violences, a donc été conçu en lien avec le Territoire Paris Est Marne & Bois.

Plus généralement, PEMB a dégagé une enveloppe budgétaire de 150 000 € par an pour un soutien financier à des associations engagées dans l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Enfin, l'intercommunalité travaille à la mise en œuvre d'un partenariat sur ce thème avec le Tribunal Judiciaire de Créteil qui dispose d'un Conseil Départemental d'accès au droit. ■

L'Établissement Public Territorial a notamment décidé de débloquer un budget de 55 000 € au profit de l'association FESTI6T, située à Champigny-sur-Marne, pour l'aider à gérer

